



AVRIL-JUIN 2023

L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

● À la Une

Actualités

P.05

-

● Domaines d'expertises

Les thématiques

P.07

-

● Des hommes et des territoires

Service civique

P.30

-

● Intercours

La pause spirituelle

P.40

-



Orientations stratégiques

Transformer l'école de demain !

P.20

-

j f 2 3

Journées
de la
Fédération
des Ogec



9, 10, 11
MARS
2023



Les replay
sont disponibles
sur YouTube



OGEC

PUISSANCE 2

Engagé(e) et fier(e)
de mon réseau !



Palais du Grand Large
Saint-Malo

Édito



Hervé de Kerdrel, président de la Fédération nationale des Ogec

” Engagé(e)s et fier(e)s de notre réseau au service de la démarche prospective pour conduire le changement

Comment pouvons-nous transformer l'Enseignement catholique de demain ?

Les premiers mois de l'année 2023 nous confirment combien cette nouvelle année sera bien une année charnière en ce qui concerne la gestion de nos Ogec. L'inflation en 2023 devrait rester élevée et se situer à un niveau comparable à celui de l'année 2022, avec ses conséquences prévisibles sur la hausse de nos charges d'exploitation. Les accords salariaux acquis par notre branche EPNL en matière de négociation annuelle prennent en compte cette réalité, comme dans la plupart des autres branches des activités de service. Ils vont renchérir nos charges salariales. Les contraintes réglementaires qui affectent l'exploitation de nos établissements scolaires sont, en parallèle, de plus en plus nombreuses et coûteuses. Enfin, les perspectives démographiques ne sont pas positives et le nombre d'élèves accueillis dans nos établissements devrait décroître tendanciellement. Autant

de raisons pour lesquelles nos efforts de gestion doivent redoubler : nous n'échapperons pas à plus de rigueur et de frugalité. Mais les tendances sont lourdes et les mesures usuelles n'y suffiront pas. Autant de raisons alors pour travailler aussi de manière plus structurelle sur nos orientations stratégiques. Pour l'Enseignement catholique, ces travaux prennent place dans la démarche prospective initiée dès 2018 par le Sgec, passée en phase de déploiement de ses programmes auxquels la Fédération des Ogec prend pleinement part. Et c'est bien aussi le sens des travaux que nous avons engagés autour de nos 4 axes stratégiques et dont le grand angle retrace les enjeux. Les JF23 à Saint-Malo nous ont montré la vivacité de notre engagement collectif qui est un gage au succès de ces chantiers. Au nom du conseil d'administration, soyez-en chaleureusement remerciés !

Ours

Dir. de la publication : Hervé de Kerdrel - Chargée de la publication : Marine de Montalivet - Mag des Ogec : 277 rue Saint Jacques, Paris 5 - Tel : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - Crédit photo couverture ©Arcane Studio

sommaire



La voix du réseau

P.03

L'édito

P.03



À la une

P.05

Actualités

P.06



Domaines d'expertises

P.07

Comptabilité & gestion

P.08

[LE GRAND ANGLE]

P.20

Orientations stratégiques :
transformer l'école de demain !



Des hommes et des territoires

P.30

Service civique

P.31

Le concours

P.32

Les bonnes pratiques

P.34



Intercours

P.37

La pause ludique

P.38

La pause spirituelle

P.40

| À la une

[Actualités]
06 Brèves générales





Comprendre le rôle d'un Ogec : un témoignage éclairant

Interviewé par RCF, Fabrice Cognasse, président de l'Ogec Saint Pierre Saint Paul à Saint Étienne, explique de façon simple et concrète ce qu'est un Ogec et le rôle clé que cette association joue auprès de l'établissement scolaire : [un podcast à écouter !](#)



Retour en images sur un congrès festif !

En attendant de recevoir le hors-série sur ce qu'il fallait retenir de ces journées, découvrez les [replay](#) et des [instantanés](#) qui rafraîchiront des souvenirs et apporteront à tous sourire et optimisme !



Plongée dans les enjeux financiers et bancaires des Ogec

Entre modalités de financements à court terme, inflation, remontée des taux bancaires et projets immobiliers, les Ogec ont des défis conséquents à relever. Retrouvez plus de détails et d'explications

dans une [interview](#) d'Éric Moutarde, chargé de mission au sein du pôle Économie-gestion de la fédération nationale, réalisée par La Banque Postale en tant que partenaire financier institutionnel.

e-conférences : les replay à (re)voir

Si vous avez manqué les [derniers webinars](#) ou [l'ISI Day](#), n'hésitez pas à regarder les replay riches en conseils pratiques :

- **9 mai** : comment percevoir le solde de la taxe d'apprentissage avec Soltéa ?
- **16 mai** : le paiement des familles par CB
- **30 mai** : le bilan de l'apprentissage



| Domaines d'expertise

- 08 Mixité sociale : le protocole
- 10 Ogec en difficultés financières
- 12 Formation des bénévoles
- 16 La responsabilité pastorale du chef d'établissement
- 17 Remboursement des frais de transport des bénévoles
- 18 S'assurer contre les risques de cyber-harcèlement





Mixité sociale : l'État et l'Enseignement catholique ont signé un accord le 17 mai

L'État et l'Enseignement catholique ont conclu un protocole d'accord décrivant une trajectoire et un plan d'action partagés, en vue de renforcer la mixité sociale et scolaire dans les écoles catholiques d'enseignement. Il résulte d'un dialogue constructif entre Philippe Delorme et Pap Ndiaye, qui partagent la conviction que la diversité des populations scolaires est une condition essentielle à la réussite collective et à la fraternité sociale.

Parce que l'Enseignement catholique entend bien sûr contribuer à la construction d'une société plus fraternelle, sans pour autant transiger avec la liberté de choix des familles, c'est via un protocole d'accord que Philippe Delorme, son secrétaire général, et le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye ont formalisé, le mercredi 17 mai, sa contribution à l'effort de mixité sociale et scolaire que requiert le système éducatif français. Cette signature engage les deux parties dans un plan d'action partagé : les services de l'État réaffirment le caractère propre de l'Enseignement catholique et la nécessité de garantir la gratuité de l'enseignement pour tous tandis que, dans ces conditions, les établissements de l'Enseignement catholique renforcent leurs objectifs volontaristes en matière d'accueil des populations scolaires les plus fragiles. L'un des plus importants concerne l'accueil d'élèves boursiers pour lequel la marge de progression de l'Enseignement catholique est importante, puisque ces derniers ne représentent que 12% de ses effectifs contre 29% de ceux du public. Pour que les familles concernées puissent faire le choix du privé, les collectivités locales sont invitées à leur proposer les mêmes aides sociales que celles qu'elles perçoivent, notamment en

**Téléchargez le
protocole d'accord
signé entre l'État et
l'Enseignement
catholique**

Il organise la participation de l'Enseignement catholique à l'effort de mixité sociale, tout en garantissant la liberté de choix des familles via des conditions économiques équitables pour tous les élèves. Retrouvez les six engagements partagés : <https://lnkd.in/eXeC3NnK>

© Adobe Stock





Les thématiques

matière de restauration et de transport, lorsque leurs enfants sont scolarisés dans le public. Dans les territoires qui joueront le jeu, les établissements catholiques s'engagent à doubler leur proportion actuelle d'élèves boursiers, dans les cinq ans à venir. Les services de l'État veilleront aussi à garantir des conditions économiques équitables pour toutes les familles, grâce au respect des obligations réglementaires du versement des forfaits. Ils plaideront également pour que la destination d'intérêt général de l'immobilier scolaire de l'Enseignement catholique soit reconnue. Le ministère et les rectorats devront enfin faciliter l'ouverture de dispositifs adaptés aux élèves



en difficulté dans l'Enseignement catholique ainsi que son implantation dans des territoires à forts enjeux de mixité sociale. Parallèlement à ces mesures qui font appel au soutien de l'État, l'Enseignement catholique s'engage à renforcer l'importance du critère social (IPS) dans la redistribution interne des moyens d'enseignement que lui alloue l'État. Sur

tout le territoire et sans condition, le nombre d'établissements proposant la modulation des contributions familiales en fonction des revenus devra aussi augmenter de 50%. Pour limiter l'autocensure des familles les moins favorisées, le ministère et le Sgec¹ vont élaborer une base de données publique informant sur les conditions d'accès de chaque établissement, détaillera les tarifs applicables, les réductions possibles ainsi que les indices de position sociale et de valeur ajoutée. Tous ces chantiers seront soumis à évaluation. Afin d'établir un bilan des actions menées, le recteur et les responsables académiques de l'Enseignement catholique se réuniront tous les ans, aux niveaux local et national. Invitée à participer à l'événement, la délégation de l'Enseignement catholique, composée du secrétaire général et de ses adjoints, du représentant des directeurs diocésains et des représentants de l'Apel, de la Fédération nationale des Ogec, des organisations professionnelles et des organisations syndicales, a montré qu'elle était résolument engagée dans l'accueil de tous.

Tous les chantiers détaillés dans le protocole d'accord qui a été signé seront soumis à évaluation. Afin d'établir un bilan des actions menées, le recteur et les responsables académiques de l'Enseignement catholique se réuniront tous les ans, aux niveaux local et national.

¹Secrétariat général de l'Enseignement catholique

Article rédigé par le Sgec. Pour en savoir + : <https://enseignement-catholique.fr/protocole-daccord-mixite/>



Ogec en difficultés financières : les fédérations territoriales ont été formées pour mieux les accompagner

Le 19 janvier, la Fédération nationale des Ogec a organisé une journée de formation à destination de ses fédérations territoriales pour les aider à mieux accompagner les Ogec en difficultés financières sur leurs territoires respectifs. Retour sur cette journée animée par Brigitte Gambier¹ et Antoine Larue de Charlus¹ riche en enseignements, en témoignages et en conseils pratiques.

D'emblée, Brigitte a su nous captiver sur ce sujet délicat et pourtant d'actualité. Sa maîtrise des procédures préventives et collectives, son expérience de chef d'entreprise, de juge et de formatrice, rendait accessible à des non-initiés les notions de mandat ad hoc, de sauvegarde, de cessation de paiement, de conciliation, de redressement judiciaire ou encore de liquidation. Qu'elle en soit très vivement remerciée¹. Entre la crise énergétique et le contexte inflationniste que nous traversons actuellement, de nombreux établissements s'interrogent sur leur viabilité économique. Avec la forte augmentation de certains coûts, parfois couplée à une perte d'effectifs, certains Ogec risquent de se retrouver dans une situation financière qui les empêcherait de tenir leurs engagements, et les contraignent à envisager des mesures de restructuration. À tout moment de son existence, une asso-

ciation (et donc un Ogec) peut rencontrer des difficultés économiques : il revient alors à ses dirigeants (soit le conseil d'administration avec le président et le chef d'établissement) d'examiner la situation avec lucidité et précision pour prendre les décisions ajustées. Quand un Ogec entrevoit des difficultés financières, il est primordial de poser un diagnostic précis de la situation. Il pourra être conduit avec l'expert-comptable/commissaire aux comptes. Plus le signal faible sera repéré tôt, mieux les difficultés pourront être anticipées ! Une simple tension de trésorerie peut être une alerte permettant de mettre en place les mesures préventives adéquates. Il ne faut pas craindre de nommer le risque et de faire appel à des personnes ayant l'expérience du sujet pour l'évaluer. C'est le livre VI du Code de commerce qui traite de ces procédures, et pourtant, en leur qualité d'association, les Ogec relèvent des tribunaux judiciaires et non des tribunaux de commerce. Pourquoi faire simple ? Le pire est de rester seul face à ses difficultés et de croire que les tribunaux sont là pour punir. En matière de prévention des difficultés économiques le tribunal (judiciaire en l'occurrence) est d'abord là pour aider, accompagner et orienter les dirigeants, non pour les condamner.

À tout moment de son existence, une association peut rencontrer des difficultés économiques : il revient alors à ses dirigeants d'examiner la situation avec lucidité et précision pour prendre les décisions ajustées.

¹Brigitte nous a quittés le 12 mars, elle avait 73 ans. Elle était ancienne présidente de tribunal de commerce et formatrice à l'École nationale de la magistrature. Antoine Larue de Charlus est ancien vice-président de tribunal de commerce et bénévole expert.



Les thématiques

Les professionnels qui interviennent en la matière (qu'ils soient commissaire de justice, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, etc.) sont des interlocuteurs éclairés et c'est avec eux qu'il faut coopérer en confiance pour chercher des solutions. Il faut comprendre qu'ils ont (parce qu'ils protègent l'ordre public économique) le même intérêt que l'association à trouver une issue équilibrée à la situation de l'entreprise en difficulté. Les procédures judiciaires ont certes des noms techniques qui peuvent sembler barbares : mandat ad hoc, conciliation homologuée ou non, sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire... mais il ne faut pas avoir peur de ces



terminologies et apprendre à composer avec elles. Nous avons ainsi appris que la notion de "cessation des paiements" n'est ni un gros mot ni synonyme d'échec définitif mais une réelle situation à prendre au sérieux et à éviter au maximum en ANTICIPANT ! Nous aussi avons découvert qu'en matière "amiable" (mandat ad hoc et conciliation) il n'y avait pas de ta-

rif réglementé et qu'il ne fallait donc pas hésiter à négocier les conventions d'honoraires présentées par le mandataire ou le conseil désigné par le tribunal, car leur coût peut être très significatif. De la même façon, nous avons aussi compris qu'il était impératif de bien préparer l'audience avec l'aide d'un avocat spécialisé pour que le tribunal puisse porter une juste appréciation sur la situation de l'établissement scolaire et rendre sa décision de manière éclairée, sur la base des documents présentés (notamment les éléments comptables ainsi que le plan de remboursement). Bref, nous avons compris que le premier acteur clé de la prévention c'est vous avec nous, alors n'hésitez pas à demander de l'aide voire un accompagnement personnalisé qui pourra être utile à votre fédération territoriale, régionale (Urogec) ou départementale (Udogec), ou contactez la Fédération nationale des Ogec. Vous trouverez d'ailleurs sur la plateforme Isidoor une [fiche pratique](#) détaillée sur ce sujet qui, s'il peut être délicat, doit être abordé avec sérénité en étant bien accompagné et conseillé.

Le premier acteur clé de la prévention c'est vous avec nous, alors n'hésitez pas à demander de l'aide et un accompagnement personnalisé à votre fédération territoriale, régionale (Urogec) ou départementale (Udogec), ou encore à la Fédération nationale des Ogec.



Formation : bénévoles Ogec, augmentez vos compétences pour assurer la pleine réussite de votre mission !

Quel bénévole Ogec ne s'est pas dit un jour : "Mais comment vit cette école ?". Et oui, le bénévolat au sein des associations qui gèrent les écoles est un bénévolat de cœur pour l'éducation des jeunes, mais il se situe dans une sphère particulière, à la croisée du monde de l'enseignement et de l'Église. Votre expérience personnelle est très précieuse, mais elle doit encore être adaptée à ce monde particulier. Savez-vous que vous disposez de nombreuses ressources pour vous aider à mieux naviguer et à servir l'école auprès de laquelle vous vous êtes engagé(e) ? Sur Isidoor, une plateforme composée d'applications d'aide à la gestion, une [rubrique formation](#) intitulée "Enrichissez vos compétences" vous propose une série de quatre Mooc que vous pouvez suivre en ligne :

1. Les fondamentaux du réseau des Ogec : destiné à tous les administrateurs d'Ogec, ce Mooc se compose de courtes vidéos (de +/- 5 mn) accompagnées de quizz et vous permet d'en savoir plus sur :

- Qu'est-ce qu'un Ogec ?
- L'organisation interne d'un Ogec
- L'environnement d'un Ogec
- Le réseau fédératif des Ogec
- Le financement d'un Ogec

2. Les principes communs à la gestion financière d'un Ogec : ce Mooc est plutôt destiné aux trésoriers d'Ogec qui leur permettra d'en savoir plus sur :

- Les missions du trésorier
- La prise de fonction du trésorier
- Une année avec un trésorier d'Ogec

...

Rendez-vous sur Isidoor pour tout savoir sur la mission que vous portez © Adobe Stock





Des modules en présentiel pour échanger avec d'autres bénévoles © Adobe Stock

Des modules de formation à suivre à votre rythme !

... Il est aussi constitué de nombreuses ressources pour améliorer la gestion des Ogec : comptabilité, contrôle de gestion, budget annuel et pluriannuel de l'Ogec, trésorerie, conseils de placement, maîtrise des risques, etc.

3. Les principes communs au bon fonctionnement associatif vise pour sa part les secrétaires d'Ogec. Ponctué lui aussi de vidéos et de quizz, il permet de mieux comprendre le rôle et les missions du secrétaire d'Ogec, et de connaître toutes les ressources dont il dispose dans l'application ISI Pilote afin de lui faciliter la tâche.

4. Le droit social applicable aux Ogec cible quant à lui le président d'Ogec. Pour en savoir plus et assister à des formations en présentiel, nous vous invitons à vous rapprocher de votre fédération territoriale.

Article rédigé par Anne Barré, juriste au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec

Comment accéder aux modules de formation en ligne et aux parcours de formation ?

Les Mooc (ou cours en ligne) sont hébergés sur Isidoor et sont accessibles depuis la rubrique : "[*Enrichissez vos compétences*](#)". Ces modules, que vous pouvez suivre à votre rythme, font partie de parcours de formation bien plus complets, dont une partie est à suivre en présentiel avec la collaboration de votre fédération départementale ou régionale de référence. C'est elle qui mettra en place des sessions en invitant d'autres bénévoles de votre réseau, dans l'objectif d'enrichir ces formations en échangeant avec vos pairs.

”

En toute chose l'on ne reçoit qu'en raison de ce que l'on donne.

-La Comédie Humaine, Balzac



Ogec et Apel : une attention toute particulière à la formation des bénévoles engagés dans leurs réseaux respectifs

Les Ogec et les Apel partagent le fait d'être deux associations, membres de la communauté éducative, au service de l'Enseignement catholique. Leur existence et leur fonctionnement reposent sur l'engagement de bénévoles. Les Ogec et les Apel partagent un autre point commun : la volonté d'assurer la formation de ces bénévoles engagés dans leurs réseaux respectifs.

Le maillage territorial est la clé de voûte du fonctionnement et de l'efficacité du réseau, également appelé *Mouvement* dans les Apel. Les bénévoles entrent dans un environnement qui ne leur est pas toujours familier. Et même s'ils connaissent plus ou moins bien l'Enseignement catholique, il leur est nécessaire d'acquérir un bagage plus précis en vue d'exercer la responsabilité qui leur est confiée et ce, qu'ils soient président(e), secrétaire, trésorier(e), membre du bureau, administrateur(trice) ou engagé dans des réseaux thématiques, commissions et autres instances spécifiques à chaque réseau. La formation peut prendre plusieurs formes : faite par les pairs à l'occasion d'une entrée en responsabilité, elle passe également par une transmission assurée par les permanents salariés qui exercent souvent depuis de nombreuses années dans le réseau et qui ont à la fois l'expé-

rience et la connaissance de leur environnement en sachant collaborer avec les bénévoles. Elle peut aussi se faire sous la forme d'une offre dite "catalogue", comme celle de l'Apel, ou de "Parcours", comme celle des Ogec, ou encore à la demande, avec une construction sur-mesure, au cas par cas. Dans les Ogec et dans les Apel, les objectifs de formation présentent des similitudes, centrés en grande partie sur la connaissance des fondamentaux de leur organisation : connaître le cadre de l'Enseignement catholique et son caractère propre, les statuts de la structure d'engagement, l'organisation du réseau, les rôles et les missions des différents mandats, les ressources à disposition pour exercer pleinement sa responsabilité. Ce qui va ensuite différencier les Ogec des Apel, c'est la manière de mettre en œuvre ces formations et les contenus spécifiques de chaque organisation. La grande force d'avoir un réseau structuré en cascade d'adhésion, de l'établissement au niveau national, c'est d'avoir une tête de réseau disposant de ressources et de compétences pour créer et développer des supports et des outils de formation. Cela facilite le travail des futurs intervenants et assure au réseau des messages communs, harmonisés, énoncés de façon claire et bien structurée.

La grande force d'avoir un réseau structuré en cascade d'adhésion [...], c'est d'avoir une tête de réseau disposant de ressources et de compétences pour créer et développer des supports et des outils de formation.



I Professionnaliser la formation : un enjeu clé

Ce fonctionnement constitue une précieuse boîte à outils pour l'ensemble des échelons intervenants dans la mise en pratique des formations car ils peuvent en effet intégrer à ces outils institutionnels les éléments de contexte local tels que des chiffres, des dénominations ou des actions propres à leur territoire. Les deux têtes de réseaux, soit la Fédération nationale des Ogec et l'Apel nationale, agissent alors comme une ressource à la fois de contenus mais aussi d'accompagnement. Assurer une responsabilité dans un Ogec ou dans une Apel est ainsi une mission plus facile à accepter lorsque l'on sait que l'on entre dans un réseau soucieux de la formation de ses bénévoles. Pour accéder aux formations et aux outils, contactez votre fédération départementale.

Article rédigé par Valérie Fontespis-Loste, responsable de projets de formation (notamment ceux des réseaux des Ogec et des Apel)

Pourquoi la formation des administrateurs bénévoles est-elle fondamentale ?

Parce qu'elle répond aux enjeux du monde associatif : mobilisation et renouvellement des bénévoles, valorisation du bénévolat, réponse à la complexification de l'environnement associatif institutionnel, comptable, juridique... Parce qu'elle apporte des réponses techniques, contribue au renforcement des compétences des bénévoles formés, inscrit les bénévoles dans un réseau qui s'appuie sur les valeurs de l'intérêt général et facilite leur engagement citoyen et social en les rendant acteurs de la société.

”

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

-Jean de La Bruyère



Responsabilité pastorale du chef d'établissement : un texte vient préciser en quoi cette mission engage son action

Le rôle public ainsi que la responsabilité pastorale et ecclésiale du chef d'établissement prennent, dans la société de plus en plus sécularisée dans laquelle nous sommes, une nouvelle dimension et participent à l'insertion de l'école catholique dans le "tissu économique social et culturel de la cité". Comment faire passer nos établissements de l'annonce implicite à une dynamique explicite de l'annonce de l'Évangile, au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative ? Dans le respect de la liberté de conscience, comment faire de nos écoles des lieux rayonnants de présence d'Église, où chacun(e) pourra faire l'expérience de la solidarité, de l'éveil à l'intériorité et de l'altérité ? Le document sur "La responsabilité pastorale du chef d'établissement", qui a été approuvé par

le Cnec le 15 décembre 2022, nous donne des éléments d'éclairage essentiels sur la mission du chef d'établissement dans l'Enseignement catholique. Ce texte entend "nourrir l'engagement des chefs d'établissement dans la diversité de leurs profils, des questions qu'ils se posent et des attentes qu'ils expriment". Les Ogec y trouveront aussi des ressources pour comprendre comment "la responsabilité pastorale que confère au chef d'établissement sa lettre de mission", qualifie et engage son action, celle de la tutelle qui l'envoie et celle de l'ensemble de la communauté éducative (dont, en tant qu'administrateurs, vous êtes membres à part entière) qui l'accueille et qui lui est confiée. Pour en savoir plus, téléchargez le document rédigé par le Sgec : <http://bit.ly/41EEcxI>

© Adobe Stock



Article rédigé par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec



Barème kilométrique
applicable pour
l'imposition sur les
revenus 2022

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	De 5 001 km à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,529$	$(d \times 0,316) + 1\,065$	$d \times 0,370$
4 CV	$d \times 0,606$	$(d \times 0,340) + 1\,330$	$d \times 0,407$
5 CV	$d \times 0,636$	$(d \times 0,357) + 1\,395$	$d \times 0,427$
6 CV	$d \times 0,665$	$(d \times 0,374) + 1\,457$	$d \times 0,447$
7 CV et plus	$d \times 0,697$	$(d \times 0,394) + 1\,515$	$d \times 0,470$

Évolution du remboursement des frais de transport des bénévoles Ogec

Certains bénévoles du réseau des Ogec font de nombreux kilomètres en voiture dans leur territoire pour assister à diverses réunions organisées par leur Ogec, leur fédération départementale ou leur fédération régionale. Ces déplacements qui sont réalisés avec leur voiture personnelle occasionnent des frais dont le remboursement peut se faire sous deux modalités différentes. On vous explique tout !

1^{ère} modalité : le remboursement des frais kilométriques se fait sur le barème des salariés qui se servent de leur voiture, c'est-à-dire que le remboursement est basé sur un prix au km, variable selon la puissance de la voiture. Pour les déplacements en voiture électrique, ceux-ci bénéficient d'une majoration de 20% sur ces tarifs. Ce barème de référence pour l'imposition sur les revenus 2022 devrait

” Retrouvez sur [Isidoor](#) la note pratique qui détaille les 2 modalités de remboursement des frais kilométriques

être réhaussé en 2024 pour tenir compte de la hausse des carburants. 2^{ème} modalité : renoncer au remboursement, et en faire don à l'Ogec ou à la fédération territoriale de référence qui en contrepartie

remet au bénévole un reçu fiscal équivalent aux frais kilométriques engagés. Si la renonciation à ces frais se faisait sur un tarif spécial, elle se fait dorénavant sur le même barème que celui des salariés.

Article rédigé par Anne Barré, juriste au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec



Face aux risques liés au développement du numérique, Fides Assurances fait du cyber-harcèlement une de ses priorités

Piratage informatique, détérioration du matériel numérique, cyber-harcèlement des élèves et des enseignants... Si les nouvelles technologies sont un atout majeur pour l'enseignement, elles sont aussi source de nouveaux risques. Fides Assurances, partenaire de la Fédération nationale des Ogec, en a fait un de ses chevaux de bataille et vous explique pourquoi.



Il y a encore quelques années, le harcèlement scolaire se vivait dans la cour d'école. Avec l'avènement du web et des réseaux sociaux, il se propage désormais d'un seul clic et les situations de cyber-harcèlement se multiplient. Il est donc primordial de cadrer les usages numériques et de faire prendre conscience aux utilisateurs des possibilités comme des limites du numérique. Beaucoup d'adolescents n'ont pas conscience de l'effet démultiplicateur d'internet et de la vitesse à laquelle tout contenu peut échapper au contrôle de son propriétaire. La première règle est donc de faire de la prévention et de l'information une priorité et d'inciter les jeunes à réfléchir sur ce qu'ils partagent en ligne.

Le cyber-harcèlement, la nouvelle extension du harcèlement scolaire difficile à maîtriser

Même si le système éducatif joue son rôle dans la prévention des risques et l'apprentissage d'un usage responsable d'internet, le risque zéro n'existe malheureusement pas. Malgré les actions de sensibilisation et de formation, il arrive encore fréquemment que les atteintes s'immiscent dans le quotidien des élèves. De même, la crainte d'être la cible d'injures en ligne peut être source de stress pour le personnel.

En France, 20% des jeunes de 6 à 18 ans déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de cyber-harcèlement (Étude Audirep, Association e-Enfance, Juin 21)





© iStock

Une protection E-réputation et Cyber-harcèlement groupée : pour quoi faire ?

En cas de cyber-harcèlement, la victime et son entourage seront bien souvent perdus face aux démarches à réaliser, notamment pour effacer le contenu litigieux. La mise en place d'une protection E-réputation et Cyber-harcèlement n'évitera pas l'atteinte, mais elle permettra de mettre en place des actions pour y faire face avec plus de sérénité. Grâce à une assistance téléphonique, la victime et ses proches sont tout de suite pris en charge et guidés dans les démarches à suivre. Un accompagnement technique et psychologique est également proposé. L'avantage d'une offre groupée pour son établissement scolaire est de protéger l'ensemble de ses élèves et de son personnel, enseignant ou non.



© iStock

Une protection pour rassurer les parents d'élèves et la communauté éducative

En cas d'atteinte, plus besoin de se battre contre les plateformes pour supprimer des contenus, une équipe d'experts numériques et de juristes évalue l'impact et prend en charge l'enfouissement de l'information.

Cyber-harcèlement : tous les membres de la communauté éducative ont un rôle d'écoute important à jouer !

La communauté éducative, les élèves et leurs parents ont tous un rôle important à jouer. Il est primordial d'identifier les souffrances et de prendre au sérieux toute situation suspecte, qu'elle vienne de la victime, ou de quelqu'un d'autre. Restez en alerte ! Si vous êtes témoin d'une situation de cyber-harcèlement,

conservez les preuves de l'atteinte, en prenant une capture d'écran par exemple, puis alertez le chef de l'établissement et/ou le référent harcèlement au sein de l'établissement. Vous pouvez également appeler le numéro gratuit 3018 mis en place dans le cadre du programme européen Safer Internet

Pour en savoir plus sur l'offre E-Réputation & Cyber-Harcèlement de Fides Assurances :

<https://www.fidesassurances.fr/ecoles/e-reputation-et-cyber-harcèlement/>

Transformer l'École de demain !

Se donner ensemble une vision prospective, c'est toujours faire preuve de fidélité, en recherchant les voies adaptées pour continuer de proposer ce que l'école catholique a en propre, son héritage éducatif.

C'est être à l'écoute : l'école catholique est attentive aux appels du monde, qui demandent les transformations et les audaces indispensables pour y répondre. C'est donner toute sa place à ce qui se vit déjà. C'est déterminer ce que nous souhaitons changer, pour mieux répondre aux besoins des Ogec de demain.





Hervé de Kerdrel, président de la Fédération nationale des Ogec

” *Tout le succès d'une opération réside dans sa préparation.*
(Sun Tzu)

Le réseau des Ogec ancre ses actions dans la démarche prospective de l'EC¹

La Fédération des Ogec avec toutes ses composantes territoriales est pleinement au service de la mission éducative portée par les établissements scolaires, les directions diocésaines et, plus largement, par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique. C'est donc naturellement, en étant consciente des enjeux stratégiques et économiques auxquels doivent faire face nos Ogec dans les prochaines années, que notre fédération vient s'associer à la démarche "prospective" de l'Enseignement catholique, sous deux angles.

Premier angle. Initiée en 2018, cette démarche est entrée en phase de déploiement généralisé depuis début 2023 et s'articule en 12 programmes. Sous tendue par la liberté et l'autonomie des acteurs dans le choix de leurs initiatives, chaque territoire est invité à mettre en place des projets qui viennent alimenter ces programmes. Le réseau des Ogec contribuera

pleinement aux projets "prospective EC" qui seront lancés par les territoires. Les Ogec viendront aussi, dans le cadre de leur mission, appuyer les initiatives lancées par leurs établissements.

Deuxième angle. La Fédération nationale des Ogec a formalisé ses axes stratégiques² qui s'inscrivent dans les enjeux prospectifs de l'Enseignement catholique, et dont les pages suivantes retranscrivent les perspectives. Comme toute organisation de services, le premier axe est centré sur l'amélioration de la qualité des services attendus par nos membres et nos partenaires (axe 1). Cet axe est l'objet même de notre mission. L'appréciation continue par nos membres et nos partenaires de la qualité des services que nous rendons, à tous les échelons de la fédération, est clé car il nous permet de nous améliorer en permanence et de nous ajuster aux besoins requis. ...

En savoir+ sur la démarche prospective

Au travers de 12 programmes articulés autour de 4 axes, l'Enseignement catholique souhaite trouver dans cette démarche une nouvelle capacité à être et à agir par un effort coordonné et soutenu : <https://bit.ly/DemarcheProspective>

¹Enseignement catholique

²Lors du CA du 24 juin 2022



© Adobe Stock

La qualité des services que nous rendons repose sur leur organisation et les ressources à mobiliser

... La qualité des services que nous rendons repose aussi sur leur organisation en proximité et la qualité des ressources humaines que nous pouvons mobiliser (salariés et bénévoles). C'est l'enjeu des trois axes suivants. Pouvoir accompagner nos Ogec selon leurs besoins, via une organisation territoriale efficace, constitue le 2^e enjeu de notre fédération (axe 2). La mobilisation de ressources humaines bénévoles suffisamment qualifiées et suffisamment nombreuses constitue le 3^e enjeu de la fédération (axe 3). Enfin, l'attractivité de notre branche pour y attirer les ressources salariées les plus adaptées dans nos Ogec et nos fédérations départementales et régionales (soit +80 000 salariés), constitue notre 4^e enjeu.



© Adobe Stock

Quels sont les enjeux de ces axes stratégiques pour la Fédération des Ogec ?

Ces orientations majeures ont pour objectifs d'impliquer nos membres et nos partenaires dans une démarche qui permette à chaque territoire de transformer le réseau des Ogec et de relever nos défis de gestion de demain.

La mise en place d'initiatives à tous les niveaux de notre organisation nous permettront de progresser sur nos 4 axes stratégiques

Ces 4 enjeux qui ont été définis comme des axes stratégiques de développement pour la Fédération des Ogec nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs et requièrent ici aussi des initiatives à tous les niveaux : local, départemental, régional ou encore national. Plus ces initiatives seront nombreuses, plus

vos engagements y seront acquis, plus nous progresserons sur ces axes qui sont fondamentaux et vitaux pour notre fédération et notre réseau. Il en va tout simplement de l'avenir de notre fédération. Les pages suivantes en témoignent. Je sais compter sur vous tous pour vous en emparer et passer à l'action.

Renforcer la qualité de notre accompagnement auprès des territoires en misant sur l'excellence des services

Si la mutualisation est depuis longtemps une préoccupation des acteurs de la Fédération des Ogec, celle-ci, à travers sa propre démarche prospective et les orientations qu'elle souhaite donner aux membres de son réseau, s'est donnée trois points d'attention majeurs en vue d'améliorer en continu les services proposés au service du réseau : disposer et organiser dans les territoires des compétences nécessaires à l'accompagnement de tous les Ogec (axe 2) ; permettre une meilleure reconnaissance de tous nos administrateurs bénévoles, les valoriser et faciliter leur renouvellement (axe 3) ; renforcer notre dynamique de branche pour la rendre plus attractive (axe 4). Cette démarche doit permettre à l'ensemble des acteurs de disposer du soutien le plus efficace de tous les

échelons du réseau fédératif pour remplir leur mission de gestionnaires au service de l'éducation des jeunes. La mission des porteurs de la démarche de l'axe 1 peut s'articuler autour des buts suivants :

- Assurer la pertinence, la cohérence et la qualité du portefeuille des services rendus
- S'assurer de la promotion et du bon accompagnement et du pilotage des changements à mener (communication, formation, assistance, support, développement de nouveaux services)
- Soutenir une démarche d'amélioration continue de la qualité des services proposés, collective et coordonnée (bénévoles et salariés du réseau)
- Prendre en compte le retour d'expériences du déploiement des services.

© Adobe Stock



Pour répondre à ces objectifs, une première étape a été actée dans la mise en place d'un observatoire de la qualité pour faire un état des lieux *référence* fédérant tous les axes retenus. La fédération nationale se doit d'être exemplaire dans la mise en œuvre de cette démarche. Dès à présent, un recensement des services nationaux assurés par pôle (secrétariat général, économie-gestion, social, communication, systèmes d'information) a été effectué en classant les services selon les missions assignées (représenter, accompagner, animer), la fréquence de leur mise en œuvre, la valeur ajoutée ressentie et la possibilité de déléguer le service au niveau de toutes les régions.



À chaque service, si le ou les critères sont pertinents, sont associés (un ou) plusieurs indicateurs de performance. Parallèlement à ceci, les acteurs des 3 autres axes sont en charge de définir les indicateurs d'amélioration de leur démarche et de mettre en place des mesures d'impact permettant également de jauger la réussite des actions menées.

Pour la réussite collective du projet, il est important que l'ensemble des acteurs bénévoles et salariés œuvrent de façon concertée sur la définition des éléments attendus dans le cadre de cette démarche stratégique. À cet égard, le retour des utilisateurs directement concernés par les services proposés mis à leur disposition au travers d'enquêtes qualité coordonnées -qui existent déjà au sein du réseau, reste fondamental et est d'ores et déjà envisagé (sont concernés : les fédérations départementales et régionales d'Ogec et les Ogec, voire, à terme, des acteurs externes au réseau). Ceci afin d'atteindre un niveau de service qui soit le plus satisfaisant possible comme étant ressenti par l'ensemble des utilisateurs et des futurs utilisateurs. Une communication active des résultats obtenus sera mise en place, ce qui permettra ainsi à tous de mesurer le chemin parcouru vers le but assigné de cet axe stratégique, cœur de notre mission : celui de l'excellence des services attendus par les gestionnaires d'établissements scolaires et ceux rendus par les centres d'expertises.

La fédération nationale se doit d'être exemplaire dans la mise en œuvre de cette démarche. Dès à présent, un recensement des services nationaux assurés par pôle (secrétariat général, économie-gestion, social, communication, systèmes d'information) a été effectué.

Disposer en territoires des compétences nécessaires à l'accompagnement des Ogec pour mieux répondre aux enjeux locaux

La Fédération nationale des Ogec se veut être le moteur du développement du réseau des Ogec à travers le territoire qu'elle représente (métropole et ultramarins) et ainsi permettre d'élever le niveau de compétences des services. Gérer localement les problématiques soulevées par les Ogec doit devenir le but recherché par les Fédérations de chacune des 13 grandes régions et leurs fédérations départementales.

Quel est l'intérêt de cette démarche si ce n'est de permettre à chacun de se remettre en question et d'envisager l'avenir d'une nouvelle façon : plus constructive, plus collaborative et participative. Nous devons rechercher à améliorer le partage des compétences en mutualisant les besoins, non seulement au sein de chaque territoire et entre grandes régions voisines, mais aussi entre fédérations départementales. Il est particulièrement important de faire connaître les bonnes pratiques et ainsi d'avancer vers ce plan de progrès que nous souhaitons tous. Dans la continuité de la stratégie de régionalisation, et afin de permettre à nos structures d'avoir une vision globale du réseau des Ogec, la Fédération nationale des Ogec a lancé l'opération "photographie des territoires". Tous les territoires ont répondu positivement à cette démarche : cela nous amène à constater une grande diversité de

fonctionnement au regard du référentiel des missions et activités, dites incontournables, de nos fédérations régionales et départementales. Les moyens humains pour répondre aux sollicitations des Ogec sont très souvent conditionnés aux ressources financières très disparates et liées au nombre d'élèves dans ces territoires. La solidarité est aujourd'hui, et plus que jamais, indispensable pour être en capacité de répondre aux attentes des uns et des autres. Rappelons l'importance de bien s'assurer que tous les territoires sont en mesure d'accompagner l'ensemble des Ogec : aucun Ogec ne doit rester sur le bord de la route, il en va de l'avenir de l'Enseignement catholique et de l'image que nous pourrions donner via une organisation défaillante. Suite à ce constat, la fédération nationale se mobilise pour accompagner la mise en place d'actions de développement du réseau, de renforcement des structures administratives, de formations afin de monter en compétences et de recrutement de bénévoles qui assurent cette mission indispensable de soutien aux équipes. Ce regard porté sur notre organisation ouvre une porte sur un avenir que nous espérons positif, et c'est ensemble, avec tous les partenaires de l'Enseignement catholique, que nous réussirons !

Rappelons l'importance de bien s'assurer que tous les territoires sont en mesure d'accompagner l'ensemble des Ogec : aucun Ogec ne doit rester sur le bord de la route, il en va de l'avenir de l'Enseignement catholique.

De l'engagement bénévole à la mission d'administrateur

En cohérence avec la démarche prospective de l'Enseignement catholique, la Fédération nationale des Ogec consacre depuis la rentrée 2023 un axe de sa stratégie à l'animation des administrateurs d'Ogec. De la cooptation à la formation, en passant par les pratiques de vie associative, comment aborder en région l'accompagnement de ces bénévoles au statut si particulier et qui constituent le point d'appui de notre modèle de gouvernance ?

Un bénévolat tourné vers une mission

"Le bénévolat n'est pas l'inverse du professionnalisme. L'inverse du professionnalisme, c'est l'amateurisme qui n'a pas sa place ici", répétait un président de la fédération nationale des Ogec. Or, dans l'Enseignement catholique, l'engagement gratuit et désintéressé des bénévoles, qui est un point d'appui de notre modèle de gouvernance associative, cesse d'être perçu comme un bénévolat dès lors qu'il est tourné vers une mission professionnalisée et ordonnée à un projet d'établissement : celle de l'administrateur d'Ogec. Or, cette mission doit être accompagnée.

Une culture de la relation de proximité

C'est pourquoi nos fédérations territoriales intègrent comme une mission régaliennne de leur raison d'être l'animation d'une relation de proximité avec les administrateurs d'Ogec, au même titre que les expertises sociales, économiques ou immobilières apportées aux salariés. Pour irriguer ce changement de culture à tous les niveaux, la fédération nationale consacre depuis la rentrée 2023 un volet de sa nouvelle stratégie aux enjeux d'animation des administrateurs d'Ogec, de la cooptation de nouveaux membres aux pratiques de vie associative, s'inscrivant en par-

Accompagnement des bénévoles : devenez ambassadeur de votre réseau d'Ogec !

Vous souhaitez animer votre réseau de bénévoles, attirer, engager, former et fidéliser de nouveaux membres pour gérer vos Ogec ? Rejoignez le programme "ambassadeurs réseau" et expérimentez des pratiques d'animation innovantes. Contactez Olivier :
› o-valentin@fnogec.org

© Adobe Stock



faite cohérence avec la démarche prospective conduite par l'Enseignement catholique, sur les questions de bénévolat.

Un exercice de cordée entre les territoires

Dans chaque territoire, qu'ils soient élus du conseil d'administration ou permanents des fédérations territoriales, des ambassadeurs du "bénévolat d'Ogec" sont invités à contribuer au développement de pratiques innovantes et au partage d'initiatives locales sur les questions liées à la recherche d'administrateurs ou aux règles de gouvernance associative et d'animation en réseau. Il s'agit de faire vivre à chaque administrateur une expérience entrepreneuriale et associative qui repose sur plusieurs piliers :

- **La communication** : quels sont les supports et les messages qui rendent audibles et attractives nos missions d'Ogec au sein des communautés éducatives et sur les réseaux sociaux ?
- **Le recrutement** : existe-t-il une méthode pour aider les Ogec à coopter de nouveaux profils d'administrateurs au service d'un projet fédérateur ?

Journées de la Fédération des Ogec 2023 : le souffle inspirant de Saint-Malo

Aux JF23¹, axées sur l'engagement bénévole augmenté, Hervé de Kerdrel, président de la Fédération nationale des Ogec, a inauguré un plan d'action pour visibiliser la démarche, avec en ligne de mire la Journée internationale du bénévolat le 5 décembre, occasion de créer le buzz sur LinkedIn autour de notre marque employeur, et une journée thématique en janvier 2024 pour appareiller les territoires en pratiques d'animation réseau.

• **L'onboarding** : quelles sont les conditions d'une intégration réussie pour un nouveau membre ?

• **La formation** : comment rendre incontournable le passage des administrateurs, quels que soient leur rôle et leur ancienneté dans l'Ogec, à nos différents formats de formation pour mieux ajuster leurs compétences à nos spécificités sectorielles ?

• **L'inculturation** : faut-il mettre en œuvre une politique éditoriale propre à son territoire et comment dif-

Il est temps de donner un nouveau souffle à notre conception de l'accompagnement des administrateurs, pour être au rendez-vous du don qu'ils nous font.

fuser régulièrement une information ajustée aux prérogatives des administrateurs ?

• **Le réseau** : quelles sont les critères de réussite d'un événement statutaire ou festif plébiscité par des administrateurs qui font communauté ?

• **L'offboarding** : pourquoi anticiper les renouvellements et comment manifester notre reconnaissance aux administrateurs en fin de mandat ?

En outre, ces orientations stratégiques ne peuvent être déployées sans une démarche croisée avec les directions diocésaines, les tutelles congréganistes et les associations de parents d'élèves. Et pour engager cette collaboration, lors d'une conférence sur l'optimisme aux JF23, Yves de Montbron a invité l'assemblée à mettre la priorité sur ce qui va bien, sur ce qui fonctionne, ce sur quoi on peut agir, au lieu de se focaliser sur ce qui manque, dysfonctionne ou pèse.

¹Journées de la Fédération des Ogec qui ont eu lieu à Saint Malo les 9, 10 et 11 mars

Article rédigé par Olivier Valentin, chargé de mission Bénévolat pour la Fédération nationale des Ogec

Développer l'attractivité de la branche en se donnant comme défi de dynamiser la marque employeur

Avec près de 100 000 salariés, la branche de l'Enseignement privé à but non lucratif (EPNL) est l'une des branches les plus importantes des 230 branches professionnelles françaises, et une branche majeure dans le secteur associatif. Mais qu'est-ce qu'une branche, à quoi sert-elle et comment la faire connaître et la rendre attractive auprès de nos salariés et de nos futurs salariés ?

Qu'est ce qu'une branche ? Une branche rassemble l'ensemble des employeurs et des salariés qui exercent la même activité aux mêmes conditions d'emploi ou aux conditions d'emploi équivalentes, dans le cadre de règles communes que leurs représentants ont définies par le dialogue social. Ce dialogue s'exerce principalement au sein d'une commission paritaire nationale : la CPPNI où siègent la CEPNL et les organisations syndicales représentatives. Une convention collective unique est entrée en vigueur en septembre dernier après 3 années de discussion pour fusionner les 9 conventions

qui avaient été élaborées au fil du temps : nous avons désormais un socle solide qui permet de développer la branche. C'est ce qui a conduit le conseil d'administration de la Fédération nationale des Ogec à retenir cet axe stratégique : rendre la branche plus attractive. Pour les salariés une meilleure connaissance de leurs droits est un nouvel atout apporté par cette convention collective unique sur les rémunérations, les classifications, la formation professionnelle, la protection sociale (prévoyance, santé), la prévention des risques professionnels... Dans un contexte économique difficile, le

dialogue social doit être maintenu pour adapter les droits des salariés aux évolutions des conditions d'exercice de l'enseignement : il faut savoir reconnaître l'ensemble des salariés via leurs compétences, fidéliser ceux qui travaillent dans les établissements, tout en favorisant leur mobilité géographique et professionnelle et enfin attirer de nouveaux collaborateurs. Un équilibre doit être trouvé entre ce qui est défini par la branche et ce qui peut l'être par l'établissement : à partir d'un socle commun chaque structure peut ajouter des éléments adaptés à sa situation et à ses capacités. ...



Être attractif pour fidéliser nos salariés et attirer de nouveaux talents
© Adobe Stock

” Dynamiser la branche, c'est valoriser notre marque employeur pour fidéliser et attirer les salariés.



© Adobe Stock

I Comprendre la branche pour déployer des actions

C'est la raison pour laquelle l'ensemble de nos administrateurs engagés dans le réseau des Ogec doivent mieux connaître les règles de la branche et ne pas uniquement la considérer comme une structure parisienne qui fixe des augmentations de rémunération à appliquer à date fixe. Il faut donc que nous mettions en place des actions qui nous permettent de mieux coordonner la politique de branche et celle des établissements scolaires dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Les commissions paritaires régionales (CPR) pourront y contribuer. Afin d'atteindre ces objectifs, des moyens doivent être définis avec les acteurs concernés et être adoptés par les partenaires sociaux à l'échelon national, pour ensuite déclencher un déploiement en territoires.

Article rédigé par François Roux, administrateur de la Fédération nationale des Ogec, en charge de la mise en place de l'axe no.4

En savoir plus sur la Confédération de l'Enseignement privé non lucratif (CEPNL)

Le 21 décembre 2015 a été créée la Confédération de l'Enseignement privé non lucratif (CEPNL), une nouvelle organisation professionnelle représentante des employeurs associatifs dans le secteur de l'enseignement privé de la maternelle au supérieur. Sa création concerne neuf conventions collectives, une dizaine d'accords thématiques (temps de travail, prévoyance, santé, retraite complémentaire, formation professionnelle, etc.) plus de 90 000 salariés et 4 700 associations support d'établissements scolaires (Ogec).

”

Objectif clé : coordonner la politique de branche et celle des établissements en matière de GRH.

| Des hommes et des territoires

- 31 Lancement de la campagne de service civique
- 32 Championnat de France des des économies d'énergie
- 34 Bonne pratique : faire réseau pour réduire les dépenses
- 36 Hommage : Anne André reçoit la Légion d'honneur



Engagement volontaire : lancement officiel de la 13^e campagne du Service civique dans l'Enseignement catholique !

Pour l'année 2023-2024, l'agence du Service Civique nous a accordé une enveloppe de 750 volontaires qui pourront exercer une mission d'intérêt général dans notre réseau et celui du Cneap. La Fédération nationale des Ogec, cosignataire de la convention, porte l'agrément collectif¹ pour l'Enseignement catholique (Sgec, Cneap, Renasup, Ugsel) et à ce titre, elle est le support juridique et administratif du dispositif.

Conformément à notre organisation décentralisée, 17 fédérations territoriales gèrent le service civique pour les établissements de leur périmètre géographique spécifique. Les missions des volontaires, français ou étrangers, débuteront au 1^{er} septembre 2023 et ce, pour une durée entre 6 et 9 mois (nous devons respecter une durée moyenne de 8 mois imposée par l'Agence). Les projets des établissements doivent se rattacher à l'un des 9 axes de notre agrément : Éducation pour tous, Culture et loisirs, Environnement, Mémoire et citoyenneté, Développement européen, Développement international, Solidarité, Santé et enfin, et surtout, l'axe Sport qui cette année résonne de manière particulièrement forte avec les JO 2024. C'est dans ce cadre que nous proposons à la rentrée une nouvelle mission coconstruite avec l'Ugsel et destinée aux établissements du 1^{er} degré intitulée : [Faites vos jeux !](#)

Toujours en lien avec les Jeux Olympiques de 2024, deux autres missions sont à votre disposition dans nos propositions. Quant à l'accompagnement aux devoirs en collège, il est toujours d'actualité et peut s'intégrer dans 4 thématiques (Éducation pour tous, Culture et loisirs, Solidarité, et Développement international). Nous accompagnons toujours de près notre réseau, à chacune des étapes du dispositif, de l'élaboration du projet jusqu'à la fin de la mission, et veillons (en étroite collaboration avec notre partenaire Afocal) à l'organisation des formations destinées aux tuteurs et aux volontaires (formation civique et citoyenne et PSC1). Grande nouveauté cette année, la gestion des dossiers a été digitalisée ! Nous avons en effet développé une plateforme de gestion dédiée au Service Civique et intégrée à Isidoor, qui permet de gérer toutes les étapes de la campagne, ce qui simplifiera la tâche des établissements scolaires impliqués et celles des fédérations concernées. L'accès à la plateforme se fait via le portail Isidoor ou le site internet de la Fédération nationale des Ogec. La date butoir pour la saisie et l'enregistrement des dossiers était fixée au 11 mai. À tous ceux qui ont déposé un dossier : merci pour votre engagement qui offre un tremplin aux jeunes !

Grande nouveauté cette année : la gestion des dossiers a été digitalisée ! Nous avons développé une plateforme dédiée au Service Civique et intégrée à Isidoor. Elle permet de gérer facilement toutes les étapes de la campagne.

¹Aucun établissement catholique d'enseignement ne peut accueillir de volontaire en dehors de cet agrément
Article rédigé par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec



Éco-délégués et enseignantes du groupe scolaire Notre-Dame "Les Oiseaux", Cube d'or dans la catégorie "Événement" dans le cadre de la Journée de la Terre.
© Concours Cube.S

De nouveaux lauréats au championnat de France des économies d'énergie

Le 30 mars à l'Académie du Climat à Paris, le [concours Cube.S](#) récompensait les 12 lauréats de la 4^e édition, dont 2 établissements catholiques ! La [Fédération nationale des Ogec](#) qui était présente a félicité l'ensemble des communautés éducatives pour leur mobilisation et leur investissement en faveur de la transition écologique, ainsi que l'ensemble des bénévoles Ogec qui accompagnent ces beaux projets.

Cette année, en moyenne plus de 11% d'économies d'énergie ont été réalisées sans investissement, en travaillant simplement sur les réglages et les usages. Ce challenge permet en effet de sensibiliser et d'impliquer tous les usagers des bâtiments scolaires, professeurs, élèves, personnels administratifs et gestionnaires, en les accompagnant dans leur transformation des pratiques. Comme le précisait

” En mettant le nez dans la chaufferie, on s'est rendu compte d'aberrations, comme chauffer soirs et week-end...

le collège Jehan-Bodel à Arras, "on s'est rendu compte de grosses aberrations. On a réduit les températures, on les a en particulier baissées le soir et le week-end".
Résultat : 22,4% d'économies d'é-

nergie réalisée en 1 an ! En effet, la visite de la chaufferie est un passage obligé dans ce concours : les agents de maintenance répondent aux jeunes sur le fonctionnement des installations et leurs réglages.

Depuis son lancement en 2019, le challenge Cube.S a conduit environ 300 000 élèves issus de 923 établissements scolaires à mener des actions ludiques pour obtenir les meilleurs gains énergétiques possibles.

DES HOMMES ET DES TERRITOIRES

Le concours



Exemple de maquette réalisée

Au lycée La Salle Saint-Charles à La Réunion, deux grands projets ont servi de fil rouge sur toute l'année

La Réunion est le 1^{er} département ultramarin à participer au concours. Le lycée La Salle Saint Charles a remporté le prix de la catégorie "Intégration au programme pédagogique". Des élèves de seconde avec option "sciences et laboratoire" ont ainsi imaginé et créé "[La maison de demain à La Réunion](#)". Ce travail de groupe avait pour but de montrer comment les économies d'énergie peuvent pleinement intégrer la construction de la maison du futur, avec à l'appui, la réalisation de maquettes. Les "défis aventures" ont, quant à eux, consisté à faire piocher une carte à chaque éco-délégué qui réalisait ensuite le défi avec sa classe et un professeur de la discipline de son choix. Une véritable émulation au lycée !



[Retrouvez le discours d'ouverture](#) © Concours Cube.s

Les participants au concours félicités par la Ministre de la transition écologique

En ouverture de cérémonie, [Agnès Pannier-Runacher](#) salue la créativité, l'humour et l'engagement des participants, et souligne la nécessité d'un engagement durable pour réduire ses consommations énergétiques.

L'ensemble scolaire Notre-Dame "Les Oiseaux" à Verneuil sur Seine récompensé pour sa Journée de la Terre¹, meilleur évènement 2021-2022

Le 22 avril 2022, plus d'une vingtaine d'ateliers ont été proposés aux élèves dont dix animés par des intervenants extérieurs. Objectifs : aborder l'énergie sous toutes ses formes et sensibiliser les 2 700 élèves de l'établissement, de la maternelle au lycée, aux économies d'énergie. Le 18 novembre 2022, nouvel évène-

ment : la journée du gros pull. L'idée est de montrer qu'en baissant d'un degré le chauffage, le confort reste le même. Il suffit simplement d'enfiler un gros pull pour avoir un peu plus chaud. Des gestes simples et pleins de bons sens mais qu'il convient de rappeler, [comme en témoignent les candidats au concours](#).

Article rédigé par Sophie Pouverreau, juriste en charge des enjeux liés à l'immobilier scolaire au sein du Pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec, qui a [représenté la Fédération lors de cette remise de prix](#).

¹Retrouvez l'article sur la Journée de la Terre 2022 dans le [Mag des Ogec #12](#) (Juillet-Sept. 2022) qui avait mobilisé le groupe scolaire Notre-Dame "Les Oiseaux" et lancé sa participation au concours Cube.S.

Réunion des écoles du réseau du collège Saint-Gildas à Brech (56) : une très bonne initiative pour avancer mieux ensemble

Le 24 mars, à l'initiative du collège Saint-Gildas, s'est tenue la première réunion des écoles du réseau. Les objectifs étaient multiples : apprendre à se connaître, échanger sur nos pratiques, nos forces et nos faiblesses, créer du lien et mutualiser. Les chefs d'établissement des 6 écoles concernées ont répondu favorablement à cet appel en venant avec les membres de l'Apel et de l'Ogec de leur établissement. Ce fut une réussite : nous étions 23 dont les chargés de mission du 1^{er} et 2nd degré (représentants de la DDEC) et le secrétaire général de la fédération départementale. La réunion s'est déroulée en 2 temps : présentation de chacun des participants, puis constitution de 2 groupes de travail, l'un avec les représentants des Ogec et le second avec ceux de l'Apel. Pour l'Apel, les

discussions ont principalement porté sur l'organisation de leurs animations (kermesse, tombola, marché de Noël, le manque de bénévoles, les difficultés matérielles et de communication pour transmettre les informations...). Pour les Ogec, elles se sont axées sur le coût de l'énergie, les rétributions mensuelles appliquées sur le réseau, les ressources financières, le financement de projets immobiliers, le rôle de l'AEP, la gestion de la comptabilité (logiciel Agate) ainsi que sur l'idée de mettre en place une réunion en début d'année scolaire dans chaque établissement, regroupant Ogec et Apel, afin de présenter les projets de chaque association. Le succès fut unanime ! Ce principe sera renouvelé 1 à 2 fois par an selon les sujets à traiter. Le rendez-vous est déjà pris pour la rentrée !

Les discussions se sont ensuite poursuivies autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet @ Jean-Yves Mahéo





© Jean-Yves Mahéo

I Faire réseau, c'est assurer des idées et plus de force

À l'issue de cette rencontre, une première action s'est mise en place : trois des écoles du réseau vont se réunir pour rédiger un appel d'offres et négocier un contrat commun avec un prestataire de restauration collective. D'autre part, l'école Gabriel Deshayes a d'ores et déjà contacté Antargaz (gaz en citerne), un nouveau fournisseur d'énergie, et demandé un devis alternatif lié à leur consommation de gaz, devis qui pourrait s'avérer très prometteur et avoir pour conséquence la diminution de la moitié de leur facture actuelle. Nous reviendrons sur le sujet à la réception du devis, pour partager la (bonne) nouvelle et les informations à toutes celles et ceux qui souhaitent challenger leur fournisseur d'énergie. Une mutualisation qui a du sens pour faire des économies !

Article de Jean-Yves Mahéo et Loïc Le Picard respectivement président et chef d'établissement du collège St Gildas a Brech (56)

L'action en réseau, une démarche payante pour alléger les factures et optimiser les coûts

Le fait de nous regrouper à 3 écoles (+1 école d'un autre réseau), de rassembler nos forces et de porter ainsi nos enjeux communs d'une seule voix, a permis de contenir la hausse du prix des repas de nos cantines scolaires initialement planifiée pour la rentrée de septembre 2024. Au lieu des 12,6% d'augmentation prévus, nous avons réussi à la réduire à 10%, en bénéficiant également de la gratuité des denrées liées au repas de solidarité (bol de riz ou de pâtes...). Même chose pour nos factures d'énergie qui vont être divisées par 2.

”

Une belle initiative locale qui a fait l'unanimité et posé des jalons dont les fruits sont déjà palpables.

Cérémonie de remise des insignes de Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur à Anne André

Le 6 avril, Aurélia de Saint-Exupéry a remis lors d'une cérémonie émouvante -qui réunissait une centaine de personnes de tous horizons professionnels- les insignes de la Légion d'honneur à Anne André, administratrice de la Fédération nationale des Ogec, pour son engagement au service de la protection sociale sous toutes ses formes depuis 1983, plus largement au bénéfice de la personne humaine et de la santé publique. Nous mesurons combien ces problématiques de santé et de prévoyance sont des enjeux publics majeurs et complexes, mêlant des questions de gestion, de finances, de droit et de sociologie qui résonnent avec la formation d'Anne, son expérience professionnelle et sa recherche de sens. Administratrice de la fédération nationale depuis fin 2022, elle

prend le relais de Michel Quesnot. Devant la technicité des sujets de prévoyance et de santé à négocier pour notre branche¹, et de l'hybridité de nos régimes sociaux (les textes législatifs peuvent avoir pour nos établissements des conséquences juridiques lourdes), il nous fallait trouver quelqu'un qui, au-delà de ses compétences, ait du temps, des valeurs et l'envie de s'engager. Michel Quesnot a marqué de son empreinte nos régimes sociaux, Anne s'inscrit dans ses pas avec ses propres marques pour négocier² les accords sur ces thématiques avec les partenaires sociaux, sans lesquels le dialogue serait vain. Anne continue à accompagner la direction des affaires sociales pour faire changer paritairement le cours des choses en impulsant la vision définie par le conseil.

Anne André et Aurélia de Saint-Exupéry lors de la cérémonie de remise des insignes



¹230 000 enseignants contractuels et salariés de droit privé

²au sein du collège Employeur

| Intercours

38 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

40 [La pause spirituelle]
Prière méditative



Entraînement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

	7				1			
	3	5					7	9
		4		5		6		8
	4		6	7				
		8					6	
			1		4	7		3
9	8				3			
6	2		5	1	8		4	7
4	5		7	9		8	3	2

			8	1	7	5	9	3
3		5	9					
			5					
	6	7				1	8	
			1		8	6		4
	8			6	9			
	5					4		
	3		6	8			2	5
		9			5	8		7

6							1	
8					4			
	4			6				8
					8			7
	3					2	8	4
1		2				3		
4		6	7	5				
	1	5		8		6		
		8	3	1		5		

ISI Day

4 AVRIL
2023



Numérique
durable

Réseaux
sociaux

Énergie

Écogestes

CO₂

Green IT

Cybersécurité

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE :
comment s'inscrire dans
une démarche responsable ?

Impact
environnemental

Evènement
100%
digital

Retrouvez les replay sur

fdolive



| Prière du Pape Jean XXIII "Ô saint Joseph"

Ô saint Joseph, gardien de Jésus, époux très chaste de Marie, qui avez passé votre vie à accomplir parfaitement votre devoir en entretenant par le travail de vos mains la Sainte Famille de Nazareth, daignez protéger ceux qui, avec confiance, se tournent vers vous. Vous connaissez leurs aspirations, leurs angoisses, leurs espérances ; ils recourent à vous, car ils savent qu'ils trouveront en vous quelqu'un qui les comprend et les protège. Vous aussi, vous avez connu l'épreuve, la fatigue, l'épuisement, mais, même au milieu de vos préoccupations de la vie matérielle, votre

âme, comblée de la paix la plus profonde, exultait d'une joie indicible, à cause de l'intimité avec le Fils de Dieu confié à vos soins et avec Marie, sa douce Mère. Faites que vos protégés comprennent eux aussi qu'ils ne sont pas seuls dans leur travail, qu'ils sachent découvrir Jésus à côté d'eux, l'accueillir avec la grâce, le garder fidèlement comme vous l'avez fait vous-même. Obtenez que, dans chaque famille, dans chaque atelier, dans chaque chantier, partout où un chrétien travaille, tout soit sanctifié dans la charité, dans la patience, dans la justice, dans la préoccupation de bien faire, afin que descendent en...

...abondance, sur tous, les dons du céleste amour. Ainsi soit-il.
Saint Pape Jean XXIII (1881-1963)